

Pléneuf-Val-André

Tennis.

Un très beau tournoi international



Patrice Beust a donné le coup d'envoi de la finale homme entre Josselin Ouana (à gauche), et Guillaume Ruffin.

Le rideau est tombé, dimanche en fin d'après-midi, sur le 56^e tournoi international de tennis du Val-André avec la victoire en simple homme de Guillaume Ruffin, qui s'est imposé face à Josselin Ouana. Chez les dames, Youla Fedossova a battu Sofia Shapatava. Les très beaux matches ont été suivis par un large public dont de nombreux fidèles spectateurs du tournoi du Val-André.

Une excellente qualité

« Pour rien au monde je ne manquerais les finales dans un cadre aussi agréable que celui du parc de l'Amirauté », indiquait l'un des spectateurs, dans les gradins. « En bénéficiant qui plus est d'un temps exceptionnel, nous avons offert au public un tournoi d'une excellente quali-

té, avec en particulier la présence de magnifiques têtes de séries », explique Patrice Beust, directeur de l'épreuve pour qui ce rendez-vous 2015 était un peu le baptême du feu en raison de sa première participation au sein du TCA. En faisant le bilan de cette manifestation, il explique que sa réussite est due certes à l'investissement de nombreux partenaires, dont la collectivité locale, mais aussi à celui d'une équipe technique très professionnelle et de bénévoles bien investis. « Ces derniers devront avoir, pour les éditions à venir, des activités plus sectorisées conduites par des responsables désignés à l'avance. Nous procéderons aussi à un débriefing dans les prochains jours afin de préparer l'édition 2016 dans les meilleures conditions. »

À SAVOIR

ERQUY

Danse bretonne. Initiation gratuite par l'association Les lavandières, aujourd'hui, à partir de 20 h 30, à la salle omnisports.

Château de Bienassis. Grand spectacle sons et lumières : Anne de Bretagne. Tous les soirs à la nuit tombée, à 22 h, de demain à samedi. Payant.

PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ

Permanence élue. Christine Divay, de 10 h à 12 h ; Chantal Lugardon, de 10 h à 12 h.

Marché hebdomadaire. En matinée, à Pléneuf-centre.

Office de tourisme. Ouvert de 9 h 15 à 13 h et de 14 h à 19 h.

Piscine. Aujourd'hui, de 9 h à 12 h 15 et de 15 h à 18 h 15.

Vie associative. Espace du Tertre du Bourg, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Atelier du patrimoine maritime. Ouvert de 15 h à 18 h.

Bibliothèque pour tous. De 10 h 30 à 12 h. Lecture d'histoires. Les bénévoles de la bibliothèque organisent un atelier intitulé « Raconte moi une histoire autour de la mer » demain, à 11 h. À partir de 5 ans. Gratuit.

Apéro concert. Florent et Abou de la formation Nomade Intercontinental se produisent en apéro concert aujourd'hui, après le marché au restaurant Le Menhir.

Cap Armor. À partir de 10 ans, aujourd'hui, zumba, course d'orientation, kayak de mer, activités gratuites plage, taï-chi, tournoi de football (6-12 ans) et minicap, activités spécifiques 6-10 ans, trois ateliers quotidiens. Ins-

criptions (obligatoires) aux activités et vente des tickets, du lundi au vendredi, de 14 h à 15 h, et le dimanche, de 12 h 30 à 14 h 30, au local de la digue promenade. Tarif : un ticket, 1, 70 € ; un carnet de 10 tickets, 15 €. Renseignements, contact : tél. 02.96.63.14.80.

Sortie sur La Pauline. L'Association Une chaloupe pour Dahouët organise des sorties à bord du vieux gréement aujourd'hui, de 16 h à 19 h ; demain, de 17 h à 20 h. Jeudi, départ à 8 h 30 pour le festival chants de marin à Paimpol. Renseignements et réservations au 02.96.63.10.99.

Visite guidée : Le Val André et son patrimoine balnéaire. Aujourd'hui, visite commentée d'une durée de deux heures environ. Rendez-vous à 14 h 30 à l'office de tourisme. 5 € (adultes), 3 € (7-14 ans). Réservation obligatoire.

Rencontres... au Val-André. Jeudi, à 21 h : La Pauline. Rencontre culturelle animée par André Lesney, président d'honneur de l'association Une chaloupe pour Dahouët. Il évoquera l'histoire de cette réplique d'un lougre ponté Dahouët du début du siècle, utilisé autrefois au pilotage et à la pêche côtière. Des témoignages et des échanges... Rendez-vous salle des Régates. Gratuit.

Pléneuf-Val-André

Fête de la mer. Plus de 3.000 personnes ravies



1. Compétition de natation dans le bassin pour les jeunes au départ du quai des embarquements pour les balades au large. 2. Le groupe Avis de Grand Frais à été, chaleureusement, applaudi par le public. 3. De très nombreux jeunes et adultes se sont essayés au mat horizontal au-dessus de l'eau.

Entre 3.000 et 4.000 personnes ont foulé, dimanche, le quai des Terre-Neuvas à Dahouët à l'occasion de la Fête de la mer, organisée par l'association Breizh art more (BAM).

Cette année, le programme s'était largement enrichi, en particulier en terme d'animations musicales puisque l'après-midi, ce ne sont pas moins de six groupes musicaux qui se sont produits, soit sur scène au pied de la capitainerie, soit en déam-

bulatoire sur les terrasses des bars voisins qui accueillait aussi quelques musiciens individuels.

Côté mer, des sorties à bord des vedettes des adhérents de l'A3PVA (association des pêcheurs plaisanciers), partenaires, cette année, de l'association BAM, étaient proposées.

290 personnes aux sorties en mer

Durant la pleine mer, quelque

290 personnes ont découvert la côte à bord des vedettes pêches promenades. Les traditionnels jeux nautiques (mat horizontal, course à la godille ou nage en bassin) et les concours à terre (courses en sacs et à l'œuf) ont été très suivis par le public. Cette fête conviviale marquée par des conditions météorologiques optimum s'est poursuivie en soirée avec le fest-noz dont l'animation avait été confiée à Sterne et le feu d'artifice.

Erquy

Parc éolien. Câbles à Caroual : Quels risques ?

Quels peuvent être les impacts du champ électromagnétique qui sera généré par le passage des deux câbles du parc éolien, de deux fois 225.000 volts sur le site de Caroual ? C'est la question à laquelle Mme Goutier, secrétaire générale du Criirem (Centre de recherches et d'informations indépendant sur les rayonnements électromagnétiques), a tenté de répondre jeudi soir, à la salle de l'Ancre des mots devant un public nombreux.

Le centre a enquêté pendant deux mois sur la demande des associations environnementales de la côte de Penthièvre. Mme Allain, présidente d'Erquy environnement, à l'initiative de la réunion, s'explique : « Nous voulions avoir l'intervention d'un centre indépendant afin d'avoir une étude objective sur les possibles risques sanitaires. »

Des incidences possibles

La secrétaire générale du Criirem a tenu à préciser qu'elle n'était pas contre le projet du parc éolien : « Le rôle du centre est seulement de présenter ce qui se passe lorsque des câbles souterrains ou aériens sont mis en place par rapport aux rayonnements électromagnétiques qui vont être générés. »

Mme Goutier a ainsi énuméré certaines des incidences possibles sur la santé : une augmentation du



Jeudi soir, Mme Goutier, secrétaire générale du Criirem, a évoqué les risques des ondes électromagnétiques qui pourraient être engendrés par le passage des câbles de deux fois 225.000 volts sur le site de Caroual, devant une salle de l'ancre des mots presque comble.

nombre de cancers (l'OMS a d'ailleurs classé le champ magnétique très basse fréquence dans la catégorie 2B des substances potentiellement cancérigènes), un doublement du nombre de leucémies chez les enfants ainsi que d'autres pathologies telles que des problèmes respiratoires et de sommeil. Beaucoup de questions se posent également sur un possible lien entre la maladie d'Alzheimer et les rayonnements électromagnétiques. Il est, également, reconnu que les ondes électromagnétiques ont une influence sur le système immunitaire.

C'est pourquoi Mme Goutier insiste sur l'importance du respect des

réglementations nationales et européennes par la société RTE en charge du raccordement électrique afin de réduire les risques sanitaires.

Trois précautions à prendre

Elle considère ainsi que trois précautions fondamentales doivent être prises : faire une signalisation sur la plage, blinder les passages de câbles et enfin un contournement des exploitations. Il n'y a plus qu'à attendre de voir le cahier des charges de la société RTE (qui sera consultable courant 2016) pour savoir si ces préconisations ont été suivies.

Un échange plus rapide avec votre correspondant local

Randonnées | Concerts | Animations...

Communiquez-nous vos événements sur **Le Télégramme.fr**